

Assemblée Générale du 24 février 2024

Salle de la Bourgeoise de St-Luc

Présents :
18 personnes

Excusés :
11 personnes

Ordre du jour : selon les points du présent PV

1. Accueil et Bienvenue

Le président de l'association, Jacques Zufferey, ouvre la 4^{ème} assemblée générale sous l'aire du Comité en place et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, notamment à
- Mme Sonia Martin, conseillère communale
- M. Pierre Antille, Président de la Bourgeoisie de St-Luc.
Des personnes se sont excusées, notamment M. Vincent Salamin, président de la SD de St-Luc.

JZ rappelle que la présente assemblée générale a été déplacée de décembre 2023 à février 2024, à la demande des membres présents de l'Assemblée générale 2022. Vu que, par souci de lisibilité comptable et de meilleure possibilité de planification budgétaire, le comité a jugé cette demande opportune et a procédé à cette modification de date. **Par conséquent, l'Assemblée générale devra, cette année, valider les exercices comptables 2022 et 2023.**

L'ordre du jour est accepté tel que figurant dans la convocation.

2. PV de l'AG 2021

Jacques Zufferey demande si besoin de lecture du PV 2021. L'AG ne demande pas sa relecture. Il apporte cependant deux informations complémentaires relatives au PV 2022 :

- **Nouvelle date des AG St-Luc Générations** : elles seront donc désormais planifiées en février.
- **Implication de St-Luc Génération dans la réédition du livre de d'André Pont « Villages d'Antan »** : La possibilité de réédition de ce livre est en main du Conseil Bourgeoisial, dont les droits lui ont été confiés. M. Yves Balmer est en prospections. Notre Association reste à disposition de la Bourgeoisie au besoin.

Pas d'autres remarques sur le PV 2022, qui est donc considéré comme validé.

3. Rapport du Président

Jacques Zufferey présente le bilan de l'année écoulée :

Le point fort de l'année 2023 fut la journée d'inauguration de la restauration du raccard Carro- Villa, le samedi 3 juin. Un merveilleux moment sous le signe de la convivialité, au travers d'une partie officielle, puis d'une raclette en mode « Tavolata ». Une belle participation des membres ainsi que des habitants de St-Luc. Jacques Zufferey réitère ses remerciements à son comité pour son implication, à la Bourgeoisie pour l'apéritif offert à cette occasion aux fifres et tambours pour l'animation, ainsi qu'aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de la journée. Une plaque commémorative a été fixée sur le raccard, une « clé symbolique » offerte à Simone Salamin et Marie Thérèse Rion, permettant l'accès à la bâtisse lors des visites commentées du village.

Journée d'inauguration en mode « Tavolata » :



La collaboration avec la « Société du Village de St-Luc » concernant la Chapelle de St-Georges avance également bien. Merci à la Société du Village qui a préparé les lieux lors de ses corvées, permettant d'y installer un banc ainsi qu'un panneau explicatif.

Le panneau est également réalisé, il est présenté à l'Assemblée. Merci aux personnes qui ont collaboré aux recherches historiques ainsi qu'aux personnes qui ont œuvré à sa conception.

Le Banc est en cours de réalisation et sera prêt pour la pose ce printemps. Inauguration La fin de la réalisation et sa mise en place est prévue pour juin 2024.

Le site internet est régulièrement mis à jour. Le président présente en « live » le site de l'Association et commente les différents ajouts. L'ensemble des photos et documents relatifs à la restauration du raccard Carro-Villa y figurent. Une page dédiée à la Chapelle St-Georges ainsi qu'au projet du « bancs de la Chapelle » a été ajoutée. www.st-luc-generations.ch

4. Comptes 2022 et 2023 de SLG :

Comme précisé en introduction, du fait que l'assemblée de décembre 2023 a été repoussée à février de l'année suivante, l'Assemblée générale aura à valider les comptes 2022 et 2023 de notre Association.

Lionel Imhof, caissier de l'Association, présente les comptes des deux années, qui se veulent avec des résultats diamétralement opposés, du fait que l'ensemble des montant thésaurisés jusqu'en 2022 ont servis aux paiement des factures de restauration du raccard Carro-Villa.

Libellé	2023		2022		2021	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Cotisations	3'730.00		2'840.00		4'666.00	
Dons et subventions	12'334.00		38'250.00		15'050.00	
Entretien et réparation		16'078.10		61'077.60		0.00
Total frais conservation	16'064.00	16'078.10	41'090.00	61'077.60	19'716.00	0.00
Administration - Bureau		54.00		341.65		631.10
Assurances patrimoine		881.20		918.90		913.00
Publicité - communication		100.00		150.00		2'172.30
Frais de séance		1'245.75		362.00		0.00
Charges financières		57.10		55.90		63.60
Impôts						43.10
Total frais de fonctionnement	0.00	2'338.05	0.00	1'828.45	0.00	3'823.10
Total Général	16'064.00	18'416.15	41'090.00	62'906.05	19'716.00	3'823.10
Bénéfices /Pertes		-2'352.15		-21'816.05		15'892.90

5. Rapport des vérificateurs :

M. Benoît Salamin donne lecture du rapport des vérificateurs. Les comptes 2022 et 2023 ont été vérifiés par ses soins et par Mme Sonia Martin.

Les vérificateurs des comptes attestent de la bonne tenue des comptes et proposent à l'Assemblée de les accepter tels que présentés. Les comptes ne dégagent pas de bénéfices au terme de l'année 2023, largement utilisés pour les travaux de rénovation du Raccard Carro Villa.

Les comptes 2022 et le comptes 2023 sont acceptés par l'assemblée à l'unanimité, par applaudissement. Un grand merci à notre Caissier line Imhof pour l'excellente tenue des comptes.

6. Détails coûts de la restauration Raccard Carro-Villa :

<u>Rénovation :</u>	Actifs	Passifs
Architecte		13'311.70
Fondations - bétons		7'884.00
Menuiserie		36'036.40
Echafaudages		8'002.10
Toiture		25'796.10
Bâche - protection		1'124.40
<u>Entrées financières :</u>		
Loterie Romande	30'000.00	
Canton du Valais	9'006.00	
Fondation Giannada	5'000.00	
Fondation Binding Karl et Sophie	5'000.00	
Commune d'Anniviers (subv. Toiture)	2'628.00	
Dons > CHF 1000.-	18'500.00	
Autre dons < CHF 1'000.-	2'500.00	
Asociation entre Mots et Notes	2'000.00	
Anniviers R2	1'000.00	
ASD St-Luc	1'000.00	
TOTAL	76'634.00	92'154.70
Liquidités SLG (2017 vs 2023)	5'520.00	
Prêt	10'000.00	
TOTAL	92'154.00	
Solde	-4'480.00	

Le président annonce donc un déficit d'environ CHF. 4'500.- pour cette restauration, qui s'explique notamment par :

- ⇒ Le coût sous-estimé de la réfection de la toiture en bardeaux, réalisé selon les spécificités voulue par le Canton, qui a nécessité plus de temps à sa réalisation, donc, au final, une charge financière plus conséquente (env. CHF. 10'000.-).
- ⇒ Lors de la recherche de fonds, deux associations nous ont refusé leurs subventions.

Notre Association se voit donc riche d'un superbe raccard entièrement rénové, mais appauvrie de ses finances. Le Comité aura pour tâche de remettre dans les chiffres noirs notre association afin de pouvoir continuer les projets futurs.



... Nous avons (encore) besoin de vous ;-) ...

6. Démissions – Nominations statutaires :

- M. Gabriel Favre nous a annoncé sa démission en tant que membre de l'Association.

Concernant le Comité, M. Gérard Salamin, nous a fait part de son intention de démissionner de sa fonction.

M. Gérard Salamin a fait partie des personnes qui ont œuvré à la remise sur les rails de notre Association et a œuvré 6 ans au Comité. L'assemblée remercie Gérard pour son travail et son implication. Un petit présent lui est offert.

En remplacement, Le Comité propose la nomination d'Etienne Salamin, de St-Luc. L'assemblée valide cette nomination par applaudissement. Bienvenue à Etienne dans l'équipe.

7. Projets en cours :

Pose et inauguration du banc de la Chapelle St-Georges :



Le principe arrêté :

Au terme de la messe dominicale de St-Luc, déplacement sur les lieux de la Chapelle
Discours – présentation de la plaquette – Bénédiction des lieux

Date : Dimanche 16 juin. A vos agendas

Nous cherchons des donateurs pour la réalisation du projet.

Restauration du Raccard de la Clive :

Ce raccard, plus exactement ce Grenier, mérite en toute priorité la réfection de sa toiture. Il s'agira de remplacer les tuiles par une réfection totale du toit en bardeaux.

Montant nécessaire (approximation) : CHF. 30'000.-

Le Comité vous proposera un projet à cet effet, permettant de trouver une « utilité » à cet édifice ainsi qu'un projet de financement de cette restauration.

Mme Sonia Martin fait savoir que la Commune d'Anniviers procédera à la remise en état de la place de jeu. Il serait intéressant de profiter de cette occasion afin de procéder au dégagement des quilles du Raccard.

Déplacement du van qui est actuellement dans le raccard de la Bella-Tola :

Afin de l'installer dans le raccard Carro-Villa (afin d'agrémenter les visites). Ce transport nécessitera quelques bras ainsi qu'un véhicule permettant son déménagement. Les infos/demandes suivront.

8. Divers :

Un membre demande quelques précisions concernant le Raccard (Grenier de la Clive), notamment sur les premières prospections faites par le Comité.

François Salamin retrace l'historique de cette bâtisse et précise qu'il a été acheté par l'Association St-Luc Générations afin qu'elle ne soit pas démontée.

Jacques Zufferey évoque les deux pistes envisagées :

- La première, qui n'est pas privilégiée : La transformation de l'édifice en habitation. Le bâtiment se trouve hors zone protégée et places de parc à proximité.
- En prospection : Rester dans l'esprit du rôle antique du Grenier, à savoir un lieu de stockage des denrées, des graines à planter ou des habits, le comité réfléchit à proposer des espaces aux personnes intéressées, dans un principe de location à moyen terme. Les revenus de ces locations permettraient de payer, tout ou partie, la réfection de ce grenier. Cette bâtisse serait alors mise sous protection architecturale.

Le Comité reviendra vers son assemblée générale 2025 avec un projet plus précis ainsi qu'un plan financier à ce sujet. A suivre...

Parution du livre de François Antoine Pont : Henriette – La grive sur le pré du voisin.

En vente auprès de l'intéressé, ou à l'office du tourisme de St-Luc.

Pas d'autres interventions, le président remercie les membres présents, réitère ses remerciements à son Comité afin de clore l'assemblée à 20h05.

Jacques Zufferey, président

